



Congés maternité/modification poste de travail

Par **eloelody**, le **10/02/2016** à **16:21**

Bonjour ,

Actuellement en congés maternité,celui-ci devant s'arrêter le 14 février au soir.A la suite de ce congé ,j'ai déposé mes 25 jours de congés payés,ma date officielle de reprise est le 14 mars 2016.

Par mail,je demande à mon employeur la modification de mon contrat de travail afin de passer à un 4/5 ème ,il me répond qu'il souhaite me convoquer dans les locaux de l'entreprise. Lorsque je m'y rends,mes deux responsables m'accueillent et m'annoncent qu'ils acceptent mon 4/5 ème ainsi que mes nouveaux horaires,qu'un avenant à mon contrat sera rédigé dès mon acceptation.

A ma grande surprise ,ils m'annoncent que le poste que je détenais ,ne possède plus de tâches à effectuer, que je devrai changer de service et que mon nouveau poste sera disponible dès mon retour.

Le problème est que je ne veux pas accepter ce poste et que je ne veux pas non plus démissionner ?

Je ne peux l'accepter en raison de sa pénibilité,en effet j'ai eu une opération il y a 4 mois et ma colonne vertébrale est extrêmement endommagée.

Que dois-je faire et qu'est ce que j'encours en cas de refus ?

Merci d'avance.

Cordialement.